CONGES SUPPLEMENTAIRES APRES 25 ANS D'ANCIENNETE OU 60 ANS D'AGE :
+ 4 jours pour les collaborateurs les ayant acquis au 31/12/2000.

III- ABSENCES POUR EVENEMENTS FAMILIAUX OU CIRCONSTANCES PERSONNELLES EXCEPTIONNELLES

EVENEMENTS	Conditions d'Ancienneté	Congé légal ou Convention Collective Région parisienne	Congé Supplémentaire IBM	Total
MARIAGE				
* de l'employé	sans	5 jours	-	5 jours
* d'un enfant de l'employé ou de son conjoint	sans	1 jour	-	1 jour
PACS	sans	5 jours		5 jours
DECES	sans			
* du conjoint		3 jours	2 jours	5 jours
* des parents		2 jours	-	2 jours
* des beaux-parents		1 jour	-	1 jour
* d'un enfant		2 jours	3 jours	5 jours
* d'un frère, soeur		1 jour	-	1 jour
* d'un beau-frère, belle-soeur		-	1 jour	1 jour
* des grands-parents :				
- de l'employé		1 jour	-	1 jour
- du conjoint		-	1 jour	1 jour
* du gendre, belle-fille		1 jour	-	1 jour
* des petits-enfants		1 jour	-	1 jour
NAISSANCE	sans	3 jours	-	3 jours
AUTRES				
* stage de pré - sélection militaire		3 jours	-	3 jours
* conseil de révision		-	1 jour	1 jour
* absence des parents pour soigner un enfant malade		4 jours * à demi-salaire	4 jours à plein salaire par an par enfant de au plus 13 ans	4 jours
* journée de l'enfance			1 jour pour 1 ou des enfants âgés de 13 ans au plus	1 jour
* hospitalisation du conjoint ou d'un enfant			1 jour	1 jour

* par an, pour enfant < 12 ans, pour un an d'ancienneté.
NB: Dans tous les cas de décès et dans le cas de mariage d'un enfant, si l'absence nécessite un déplacement >= à 500 KM aller et retour, une journée supplémentaire d'absence sera accordée au collaborateur.